



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R
M
I

21135566



05 NOV. 2021

Greffe

N° d'entreprise : 0427 774 354

Nom

(en entier) : **LA CALIDIFONTAINE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Voie de l'Air Pur, 102 - 4052 BEAUFAYS****Objet de l'acte : MANDATS - Pouvoirs**

L'Organe d'administration du 18/8/2021 prend acte de la démission de Monsieur Jacques MADENSPACHER de son poste d'administrateur. Cette démission est effective à dater du 8/8/2021.

Ce même Organe d'administration désigne comme mandataire spécial la SRL VJP Experts Comptables, représentée par un de ses associés, ayant son siège Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'organe d'administration charge la SRL VJP Experts Comptables d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VJP Experts Comptables ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Un exemplaire du procès-verbal du Conseil d'administration du 18 août 2021 est joint à la présente publication.

Marie-Luce GERKENS,
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).